

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 12 janvier 1999, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs André Barrette, conseiller cadre, Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-132-01-99**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal... (néant).
4. Affaires relatives au procès-verbal... (néant).
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Aménagement du siège social / adoption du budget
  - 6.2. Rémunération des commissaires / adoption
  - 6.3. Engagement d'un vérificateur externe / appel d'offres

- 6.4. Plan de répartition de l'effectif scolaire / adoption
  - 6.5. Calendrier d'application progressive de la Loi sur l'instruction publique
  - 6.6. Comité multiagents / composition
  - 6.7. Nouvelle école de Varennes / dénomination et changement à l'acte d'établissement
  - 6.8. Comité EHDAA / Nomination d'un représentant d'un organisme extérieur
  - 6.9. Demande de révision d'une décision.
7. Information :
- 7.1. Groupes de travail 1998-1999 / composition et mandats
  - 7.2. Lettre de la DRM / école alternative de Chambly
  - 7.3. Maintien du service aux citoyens à la piscine de l'école secondaire Polybel
  - 7.4. Déboursés aux parents / dépôt
  - 7.5. Budget de construction de la 6<sup>e</sup> école primaire de Varennes.
8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Un groupe de citoyens de Beloeil vient sensibiliser les commissaires au problème de la piscine de l'école secondaire Polybel qui n'est plus accessible aux citoyens de cette municipalité. Ils insistent sur l'état de la piscine, l'ouverture de la municipalité à contribuer à son maintien et l'importance pour les citoyens d'avoir accès à un tel service. Ils mentionnent qu'ils ont recueilli une pétition de 800 noms qu'ils ont déposée auprès du secrétaire général.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, retrace l'historique de ce dossier et invite monsieur Paul Lorion, coordonnateur au Service des ressources matérielles, à faire état des travaux réalisés à ce jour à cet endroit. Madame Jacques indique que la Commission scolaire doit prendre le temps d'analyser la problématique de salubrité de la piscine et qu'elle est préoccupée par l'évolution de ce dossier.

Un conseiller municipal de la Ville de Beloeil mentionne que la Ville est ouverte à collaborer au règlement de ce dossier.

## **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

### **6.1 Aménagement du siège social / adoption du budget**

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Monsieur Paul Lorion, coordonnateur au Service des ressources matérielles, explique les ajouts qui sont présentement envisagés, compte tenu de l'analyse des soumissions reçues.

Ils répondent tour à tour aux questions des membres de l'assemblée sur les écarts observés entre le budget et les soumissions, les ajouts au contrat et le coût des honoraires.

Attendu la fusion des commissions scolaires au 1<sup>er</sup> juillet 1998;

Attendu qu'il est alors devenu nécessaire de relocaliser les personnels relevant du siège social;

Attendu que le nouveau site retenu pour la localisation du siège social de la Commission scolaire des Patriotes est l'ancien siège social de la Commission scolaire Mont-Fort, situé au 1740 rue Roberval, à Saint-Bruno-de-Montarville;

Attendu que des travaux de réaménagement sont nécessaires pour recevoir les personnels susmentionnés;

Attendu que des plans et devis de réaménagement ont été préparés par des professionnels et que des soumissions ont été demandées conformément aux dits plans et devis;

Attendu que le tableau comparatif des soumissions reçues apparaît à l'annexe ACC-011-01-99;

Attendu que des travaux de réfection d'enveloppe (toiture, fenêtres et portes) et d'autres composantes doivent, de toute manière, être faits;

Attendu que le montant de ces dits travaux de réfection s'élève à 501 000 \$ et qu'il est inclus dans le budget total de réaménagement du siège social;

#### **C-133-01-99**

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'adopter le budget de construction relatif à l'aménagement du siège social tel qu'il apparaît à l'annexe ACC-012-01-99.

Ont voté pour : 20

A voté contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

### **6.2 Rémunération des commissaires / adoption**

Monsieur le président rappelle que ce sujet a fait l'objet d'une séance de travail du Conseil des commissaires.

#### **C-134-01-99**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que la rémunération des commissaires soit établie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1998 de la façon suivante :

- un membre du Conseil reçoit le montant prévu au décret en vigueur;
- un membre du Comité exécutif reçoit le montant prévu au décret en vigueur;

- un montant forfaitaire de 50 \$ est versé au président ou à la présidente d'une séance d'un comité formé par le Conseil;
- le montant résiduel de la subvention prévue au décret en vigueur est versé au président dans une proportion de 75% et au vice-président dans une proportion de 25%.

Madame Suzanne Chartrand annonce un amendement à la proposition touchant la rémunération des membres du Conseil des commissaires et du Comité exécutif.

Monsieur le président refuse la proposition d'amendement.

Sur ce, madame Chartrand demande le vote secret sur la proposition principale.

**C-135-01-99**

Il est proposé par madame Mireille Charbonneau de nommer messieurs Jean-Guy Brais et Louis Laliberté scrutateurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Au terme du scrutin secret, monsieur le président déclare le résultat du vote.

Ont voté pour : 7

Ont voté contre : 14

La proposition est rejetée à la majorité des voix.

Monsieur le président annonce qu'il a convenu avec madame Chartrand de reprendre ce dossier à la prochaine séance de travail du Conseil des commissaires.

### **6.3 Engagement d'un vérificateur externe / appel d'offres**

En réponse à une demande du Conseil des commissaires, le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, indique que deux firmes de comptables situées sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes peuvent effectuer le travail de vérification externe d'une commission scolaire. Il présente donc un projet d'appel d'offres qui tient compte de cette situation.

Les membres du Conseil des commissaires conviennent de procéder, tel que recommandé, pour une durée de contrat de trois ans avec une possibilité de prolongement pour une durée de deux ans.

### **6.4 Plan de répartition de l'effectif scolaire / adoption**

La présidente du Comité sur le plan de répartition de l'effectif scolaire, madame Luce Deschênes Damian, présente le dossier susmentionné.

**C-136-01-99**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter les orientations suivantes pour l'organisation scolaire 1999-2000 concernant **l'ordre d'enseignement primaire** :

- Maintenir la répartition de clientèle adoptée par le Conseil provisoire pour les secteurs suivants : Boucherville, Carignan, Chambly, Contrecoeur, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Varennes, Verchères/Calixa-Lavallée.
- Demander au MEQ l'ajout et l'aménagement d'espaces à l'école le Boisé de Saint-Amable de six (6) classes et services afférents dans les plus brefs délais.

- ❑ Demander au MEQ l'agrandissement de l'école Salaberry de Chambly de six (6) classes et services afférents pour septembre 2000.
- ❑ Transformer l'école Sacré-Cœur de Mc Masterville en école primaire rattachée administrativement à l'école la Farandole.
- ❑ Former un comité de travail composé de messieurs Michel Pépin et Jean-Louis Lachapelle, commissaires, et du personnel administratif désigné par la directrice générale pour analyser l'utilisation et la qualité des locaux des divers pavillons de l'école Au-Fil-de-l'Eau de Mont-Saint-Hilaire et pour faire les recommandations appropriées.
- ❑ Mettre en place des comités locaux formés de commissaires, de représentants des conseils d'établissement concernés et du personnel administratif désigné par la directrice générale pour revoir la répartition de la clientèle dans les secteurs suivants et pour formuler les recommandations appropriées :
  - Les écoles le Petit-Bonheur, la Farandole et Jolivent du secteur Beloeil/Mc Masterville, commissaires désignés : madame Louise Legault-Choquette, messieurs André Mc Nicoll et Marc-André Lehoux.
  - Les écoles du secteur Saint-Amable, commissaire désigné : monsieur Jean-François Rabouin.
  - Les écoles du secteur Saint-Bruno-de-Montarville, commissaires désignés : messieurs Yves Ballard, Paul St-Onge, mesdames Johanne Ste-Marie et Suzanne Ferland-Campbell.
  - Les écoles du secteur Sainte-Julie, commissaires désignés : madame Huguette Bussièrès, messieurs Alain Villemure et Yvan Noël.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-137-01-99**

Il est proposé par madame Denise Grégoire d'adopter les orientations suivantes pour l'organisation scolaire 1999-2000 concernant **l'ordre d'enseignement secondaire** :

- ❑ Maintenir la répartition de clientèle adoptée par le Conseil provisoire sauf pour les écoles Marie-Rose et Richelieu Valley.
- ❑ Renouveler l'entente de scolarisation des élèves de Contrecoeur à l'école Bernard-Gariépy de Tracy.
- ❑ Renouveler l'entente de scolarisation d'élèves de Saint-Denis-sur-Richelieu à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (élèves de S-3, S-4, S-5).
- ❑ Maintenir l'orientation d'ouverture à l'accueil des élèves de Sainte-Madeleine et Saint-Jean-Baptiste à l'école secondaire Ozias-Leduc adoptée par le Conseil provisoire.
- ❑ Maintenir les modalités d'organisation et de gestion de l'École d'Éducation Internationale adoptées par le Conseil provisoire.
- ❑ Étudier la possibilité de réaffecter la clientèle et le personnel de l'école Marie-Rose de Beloeil dans les autres écoles de la Commission scolaire et poursuivre l'analyse des hypothèses d'utilisation des bâtiments.

- ❑ Étudier la possibilité de réaffecter la clientèle francophone et le personnel de l'école Richelieu Valley dans les autres écoles de la Commission scolaire et poursuivre l'analyse des hypothèses d'utilisation du bâtiment.
- ❑ Poursuivre l'analyse des prévisions démographiques du secondaire en vue de définir des orientations à moyen terme quant à la répartition de la clientèle entre les écoles secondaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.5 Calendrier d'application progressive de la Loi sur l'instruction publique**

Monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions prévues à l'article 198 de la Loi 180 modifiant la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la consultation réalisée sur ce sujet auprès des conseils d'établissement;

**C-138-01-99**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter le calendrier d'application progressive de la Loi sur l'instruction publique, tel que déposé à l'annexe ACC-013-01-99.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.6 Comité multiagents / composition**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

### **6.7 Nouvelle école de Varennes / dénomination et changement à l'acte d'établissement**

Le secrétaire général présente le dossier susmentionné.

Considérant la recommandation du Conseil d'établissement à l'effet de désigner la nouvelle école de Varennes du nom de «*école du Carrousel*»;

**C-139-01-99**

Il est proposé par madame Line Tessier de modifier l'acte d'établissement de la nouvelle école de Varennes à l'effet de désigner celle-ci sous le nom de «*école du Carrousel*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.8 Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur**

Monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné. Il mentionne qu'il a reçu deux candidatures en provenance d'un organisme extérieur.

Considérant la résolution C-101-10-98 adoptée par le Conseil des commissaires le 13 octobre 1998 relativement à la composition du Comité EHDAA;

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectué auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

**C-140-01-99** Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de nommer madame Christiane Duval à titre de représentante d'un organisme extérieur au sein du Comité EHDAA de la Commission scolaire, et de garder en réserve la deuxième candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.9 Demande de révision d'une décision**

### **Huis clos**

**C-141-01-99** Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée se poursuive à huis clos.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-142-01-99** Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée redevienne publique.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de l'élève Christophe Arseneault à l'école de Montarville ;

Considérant les observations présentées par les parents lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure ;

Considérant la recommandation de ce comité ;

**C-143-01-99** Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir le transfert de l'élève Christophe Arseneault de l'école de Montarville vers une autre école de Saint-Bruno, sans autres conditions, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Yves Ballard est absent au moment du vote.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Groupes de travail 1998-1999 / composition et mandats**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose le dossier susmentionné.

### **7.2 Lettre de la DRM / école alternative de Chambly**

Madame la directrice générale dépose la lettre susmentionnée.

### **7.3 Maintien du service aux citoyens à la piscine de l'école secondaire Polybel**

Les membres du Conseil des commissaires demandent plus d'explications dans le dossier susmentionné. Monsieur le président conclut en demandant au directeur du Service des ressources matérielles de produire une analyse des coûts de réparation et d'opération de la piscine de l'école secondaire Polybel.

#### **7.4 Déboursés aux parents / dépôt**

Monsieur Serge Dubé, directeur général adjoint, dépose le dossier susmentionné.

#### **7.5 Budget de construction de la 6<sup>e</sup> école primaire de Varennes**

Messieurs André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles et Jean Lavoie, coordonnateur au Service des ressources matérielles présentent un bilan des coûts de construction de la 6<sup>e</sup> école primaire de Varennes.

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

### **9. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Sylvette David fait part des inquiétudes des parents de l'école Courtland Park relativement à l'avenir de cet établissement.

Un citoyen de Beloeil demande des explications additionnelles concernant l'évolution du dossier de la piscine de l'école secondaire Polybel. Monsieur le président indique que la Commission scolaire sera vigilante pour procéder rapidement dans ce dossier.

### **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Des membres du Conseil des commissaires soulèvent les éléments suivants :

- résultats des élèves aux épreuves 1997-1998;
- information des commissaires à l'occasion d'une activité à l'école;
- intégration des arts à l'école du Parchemin;
- scolarisation des élèves de Brossard à l'école d'éducation internationale;
- production du budget «B»;
- demande d'annexion en provenance de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;
- participation des commissaires-parents aux comités spéciaux.

Madame Ginette Jacques, directrice générale, dépose également le contenu de la conférence de presse qu'elle a donnée en décembre 1998 sur le bilan des six premiers mois de la Commission scolaire.

Monsieur Gabriel Ducharme fait part de sa participation au dernier conseil national de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

### **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-144-01-99**

À 23 heures, il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de lever la présente séance.

---

président

---

secrétaire général